



Le 23 mars 2026

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

Pour faire suite à l'avis d'ébullition préventif qui a été émis le **13 MARS 2026**, les résultats d'analyses démontrent que l'eau du réseau d'aqueduc est propre à la consommation. Il n'est donc plus obligatoire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal au 450-826-3911.

Nous remercions les usagers du réseau d'aqueduc pour leur entière collaboration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Daigneault', is written over a horizontal line.

Josée Daigneault
Directrice générale greffière trésorière
2026-03-23